



Licence Professionnelle CPSS - 1^{ère} année

Dossier d'inscription 2022-2023

Madame, Monsieur,

Suite à votre candidature et à l'examen de votre dossier, vous avez été admis(e) en 1^{ère} année de Licence professionnelle Commercialisation des produits et services sportifs. Toutes nos félicitations, nous sommes ravis de vous accueillir à l'ILEPS à la rentrée prochaine !

Afin de vous inscrire pour l'année universitaire 2022-2023, nous vous remercions de renseigner intégralement ce dossier en y joignant les documents demandés et de le **retourner entièrement complété par mail à admission@ileps.fr avant le 18 juillet 2022.**

Attention, seuls des dossiers complets seront traités.

Votre inscription sera validée à réception du versement des arrhes de 600€ (remboursable uniquement en cas de non admission au baccalauréat). Elle sera définitivement confirmée après réception de toutes les pièces demandées, de l'obtention de votre baccalauréat et de la réception de votre relevé de notes officiel.

L'ensemble de l'équipe administrative est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je soussigné(e), **Nom :** _____

Prénom : _____ **n° INE :** _____

- Confirme m'inscrire en Licence Professionnelle CPSS 1^{ère} année à l'ILEPS
- Certifie avoir pris connaissance des documents disponibles sur le site www.ileps.fr :
[Règlement intérieur](#) ; [statuts académiques](#) ; [charte informatique](#)

L'ILEPS s'engage à l'organisation, au suivi et au bon déroulement des enseignements et de l'évaluation tels que définis conjointement avec CY Cergy-Paris Université et le règlement intérieur de l'ILEPS.

CONTACTS :

Claire KRUCH, chargée des admissions et vie étudiante : admission@ileps.fr – 01 30 75 60 50

Olivier ROBERT-MARCHAND, responsable de la licence professionnelle CPSS

Johana KHALED, assistante de formation licence professionnelle CPSS – j.khaled@ileps.fr

Personne en situation de handicap, merci de contacter Séverine GRAVELET – s.gravelet@ileps.fr

Dossier d'inscription 2022-2023

Etat civil de l'étudiant :

NOM : Prénom :

Né(e) le : À : Département :

Nationalité :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. portable :

Adresse email :

Polo ILEPS : Afin que nous puissions vous remettre en début d'année un polo, merci de renseigner votre taille :

Taille	XS	S	M	L	XL	XXL
Homme						
Femme						

Résidence étudiante IPSL « la croix petite verte »:

Gérée par l'association ALE, cette résidence est située à 800 m du campus IPSL, à 500 m du restaurant universitaire, du centre-ville, du centre commercial Les 3 Fontaines et de la gare RER. Elle dispose d'un parking (voir avec le gérant). La demande de chambre se fait ci-dessous. **Les places libres seront attribuées par l'école fin juin, dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription Ileps complets, et prioritairement aux licences 1^{ère} année. Ensuite M. Benouda, gérant, prendra le relais sur les inscriptions administratives.**

Je souhaiterais réserver une chambre dans cette résidence : OUI NON

Parking sous loué par l'ILEPS, aux Toulouses :

Un parking couvert, surveillé, avec une place réservée à l'année, au tarif de 15€ par mois pendant 10 mois est accessible à 7 minutes à pied du campus. **Attention, le nombre de places étant restreint (30), les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers complets.**

Je souhaiterais réserver une place dans ce parking : OUI NON



Êtes-vous en situation de handicap ? OUI* NON

* Nous autorisez-vous à recueillir votre notification et à la transmettre au référent ? OUI NON



Licence Professionnelle CPSS - 1^{ère} année

Engagement financier 2022-2023

Payeur 1

Je/nous, soussigné(e)(s),

NOMS et prénoms du/des payeur(s)

parents père mère étudiant autre _____

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Ville : _____ Pays : _____

Pourcentage de prise en charge des frais de scolarité :

100% 50% ___%

Payeur 2 (en cas de multi payeurs)

Je/nous, soussigné(e)(s),

NOMS et prénoms du/des payeur(s)

parents père mère étudiant autre _____

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Ville : _____ Pays : _____

Pourcentage de prise en charge des frais de scolarité :

50% ___%

ayant pris connaissance des statuts académiques, du règlement intérieur, des conditions tarifaires et des modalités de règlement, déclare les accepter et **inscris(vons)** (NOM et prénom de l'étudiant) en **Licence Professionnelle CPSS 1^{ère} année**, selon les tarifs et modalités joints à la présente.

Nous choisissons le mode de règlement ci-dessous :

- 1 CB des arrhes de 600 € avant le 18 juillet 2022 (liens CB page 5)
+ Solde par prélèvement mensuel (Cf. échéancier p. 5)
- 2 CB des arrhes de 600 € avant le 18 juillet 2022 (liens CB page 5)
+ Solde de la scolarité au 5 octobre 2022 par prélèvement

ATTENTION

**L'inscription administrative et pédagogique est annuelle.
Tout semestre commencé est dû dans sa totalité, quel que soit le mode de règlement.**

Les semestres passés à l'étranger pour validation ECTS (crédits Européens) demeurent à la charge de l'étudiant. En cas de convention donnant lieu à un échange, les modalités particulières sont notifiées dans ladite convention conclue préalablement au départ.

Date : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature des payeurs :

**Echéancier 2022-2023****FRAIS A ENGAGER CETTE ANNÉE :**

- A l'AGILEPS (Association de Gestion de l'ILEPS) :

Coût de la scolarité licence Professionnelle CPSS	3 500€
Inscription à l'université de Cergy-Paris Université (CY)	170€
- Autre organisme:

Contribution vie étudiante (CVEC)	(95€)
-----------------------------------	-------

A payer directement sur leur site <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Pour les étudiants boursiers : Vous êtes redevable de la scolarité à l'ILEPS, mais vous êtes exonéré de l'inscription à CY. Une fois votre notification conditionnelle enregistrée par l'ILEPS, vous recevrez une notification d'attribution définitive de la bourse puis directement le versement de votre bourse chaque mois.

Pour les étudiants hors UE, l'inscription à CY est de 2600 € en plus. Le montant sera prélevé au 05/10/22 en plus de l'échéance de la scolarité.

Arrhes avant le 18/07/2022*	600 €
05/10/2022	492 €
<i>dont inscription CY (170€)</i>	<i>(322€ pour les boursiers)</i>
07/11/2022	322 €
05/12/2022	322 €
05/01/2023	322 €
06/02/2023	322 €
06/03/2023	322 €
05/04/2023	322 €
05/05/2023	322 €
05/06/2023	324 €

Si vous souhaitez bénéficier du FSI (fond de solidarité ILEPS) en 2022-2023, vous pouvez [télécharger le dossier](#) sur le site de l'ILEPS.

* **Le règlement des arrhes se fait par carte bancaire via le lien suivant :**

Lien pour les 600 € : <https://ileps.fr?add-to-cart=3597>

Si vous êtes multi-payeurs (50% /50%) : <https://ileps.fr?add-to-cart=6508>

Si vous êtes multi-payeurs autre que 50%/50% = merci de prendre contact avec notre comptable pour convenir des modalités de paiement : ml.plaud@ileps.fr.



Autorisation Droit à l'Image

Je soussigné.e (Prénom Nom) :

Ci-après dénomé.e le « *modèle* » demeurant :

.....
autorise l'ILEPS, école supérieure des métiers du sport et de l'enseignement, située 13 boulevard de l'Hautil, 95092 Cergy Pontoise cedex représentée par son directeur Philippe ROUDEN, ci-nommée après, « l'école » **à utiliser mon image** (photographies et/ou vidéos prises par l'école et/ou fournies par le modèle à l'école), et/ou **ma voix**, notamment à enregistrer, diffuser, exploiter, celle-ci par fixation, reproduction, et/ou représentation de celles-ci dans le cadre d'une activité de communication et d'archivage, à des fins notamment pédagogiques, de recherche, culturelles, scientifiques ou historiques, sur tous types de support connus ou inconnus à ce jour (notamment papier, analogique, numérique ou électronique) notamment :

- ⇒ Publication sur le site web de l'école ;
- ⇒ Publication sur les sites partenaires de l'école ;
- ⇒ Présentation en public, présentation de tout ou partie du site web lors de conférences, manifestations ou colloques relatifs à la formation ouverte et à distance ou à la diffusion du savoir universitaire ;
- ⇒ Copies sur tout support numérique notamment DVD, clé USB, disque dur, copie sur toute publication institutionnelle de l'école (plaquette, journal, brochure, livret...) ;
- ⇒ Copies sur d'autres supports que numériques (impressions de capture d'écran, etc...) et conversions en d'autres formats fichiers (scanner les photographies etc...) ;
- ⇒ Autre(s) (préciser) :

Le modèle permet également à l'école de communiquer à tout partenaire toute photographie ou vidéo sur tout type de support (notamment papier, analogique, numérique ou électronique). La présente autorisation est consentie à l'école pour le monde entier. Elle prend effet à la date de sa signature par le modèle et est consentie pour la durée nécessaire à l'opération de communication et d'archivage. Elle est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Le modèle renonce par conséquent à réclamer à l'université et le cas échéant à tout tiers autorise par elle un quelconque droit d'auteur et/ou d'artiste interprète et une quelconque rémunération ou indemnité. L'école disposera de toute liberté dans le choix des images et/ou des voix, des montages et des coupes éventuelles sous réserve du respect des exclusions prévues par les présentes.

Conformément aux réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel, l'école est responsable du traitement des données personnelles utilisées aux fins de la présente autorisation. Le modèle dispose d'un droit d'accès, de rectification des données et d'opposition pour motif légitime en contactant la ou le Responsable de la Communication de l'Ecole à l'adresse suivante : contact@ileps.fr.

Fait à, le

Signature :

Lu et approuvé



Liste de pièces à fournir

Attention, le dossier doit être COMPLET pour être enregistré !

Pour le 18 juillet au plus tard

- Ce dossier d'inscription 2022-2023 complété et signé
- 1 RIB (ou plusieurs, selon le mandat de prélèvement signé)
- Livret de famille complet (parents et enfants) OU extrait d'acte de naissance. (Si vous êtes né à l'étranger : extrait d'acte de naissance en langue originale ET traduit en français ou en anglais par un traducteur assermenté.)
- Pièce d'identité en cours de validité, recto-verso (CNI ou passeport)
- Certificat individuel de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou attestation de recensement (Uniquement pour les mineurs qui n'ont pas encore fait la JDC)
- Un règlement des arrhes par carte bancaire via le lien suivant : <https://ileps.fr?add-to-cart=3597> (non remboursable en cas de désistement)
- Relevé de notes officiel du baccalauréat (pour les futurs bacheliers, ce relevé de notes sera à nous envoyer par mail dès sa réception à admission@ileps.fr)
- Attestation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) <https://cvec.etudiant.gouv.fr> (Envoi sous format pdf au plus tard le jour de la rentrée)

Pour les étudiants concernés

- Avis de transfert de l'université d'origine (ou exeat de l'établissement)
- Avis conditionnel de bourse (pour les étudiants boursiers)

Je m'engage en signant ce dossier d'inscription à en approuver l'ensemble du contenu et à déclarer tout changement qui interviendrait par la suite.

NOM Prénom : _____

Date : |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Fait à : _____

Signature(s) :

Comment avez-vous connu l'ILEPS ?

- Parcoursup
- Salon étudiant, précisez lequel :
- Internet, précisez le site :
- Réseaux sociaux
- Recommandation, précisez la personne :

Avez-vous participé à une Journée Portes Ouvertes ?

- OUI
- précisez la date :
- NON